CENTRE HOSPITALIER
Camille Claudel
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE DE LA CHARENTE

2021 2025

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

LE PROJET PATRIMONIAL, HÔTELIER ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

INTRODUCTION

La Direction des services économiques, techniques et logistiques (DSETL) fait face à des enjeux importants pour l'avenir du CHCC. Son action a un impact sur la réalisation des projets médico-soignants et les conditions de prise en charge des patients dans les services intra et extra hospitaliers. La mobilisation des professionnels de la DSETL est constante pour garantir un haut niveau de prestation et résoudre les dysfonctionnements qui peuvent altérer la qualité du service public hospitalier.

Le Projet patrimonial, hôtellerie et logistique 2016-2020 témoigne de l'ambition de la DSETL de s'imposer comme une direction support connectée aux besoins des patients et des résidents et soucieuse d'apporter des solutions en matière de travaux, de qualité de service rendu et de développement durable. En 2020, la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 2019 a fortement impacté l'organisation de la DSETL qui a été contrainte de prioriser ses actions notamment la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement vers les services de soins et la poursuite des travaux d'achèvement des unités de soins normalisées (bâtiment D3).
Sur la période 2021-2025, malgré les incertitudes relatives au contexte sanitaire, le Projet patrimonial, hôtellerie et logistique s'inscrit dans la continuité du projet d'établissement 2016-2020 avec trois axes stratégiques en lien avec le projet médico-soignant, les normes hôtelières et les préoccupations environnementales actuelles. La DSETL souhaite maintenir un lien constructif avec les services de soins afin de poursuivre un double objectif d'efficacité technique et logistique mais également de responsabilisation des équipes soignantes.

BILAN DU PRÉCEDENT PE

PARTICIPATION ACTIVE À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU AUX PATIENTS ET RÉSIDENTS

Améliorer la qualité des prestations fournies par la DSETL

ACHATS - En tant qu'établissement partie au GHT Charente, le CHCC procède à la rédaction et la passation des marchés publics au sein de la fonction achat mutualisée du GHT par l'intermédiaire de ses référents achats. Le CHCC participe activement à la définition des choix stratégiques du GHT en matière d'achat, en particulier le recours ou non aux opérateurs de mutualisation. Le CHCC contribue à la réalisation du Plan d'action achat de territoire (PAAT) en intégrant l'ensemble des données relatives aux gains sur achats générés par les mises en concurrence en matière de marchés de fournitures, de services et de travaux.

RESTAURATION - En raison d'éléments contextuels (fin du groupement de commandes de denrées alimentaires porté par le CHCC, adhésion au groupement d'achats régional GARA, absence temporaire de comité de liaison en alimentation et nutrition, travaux de rénovation de la cuisine centrale), le projet de restauration n'a pas été formalisé sur la période du projetd'établissement2016-2020.Enmatièred'hygiène, la cuisine centrale a fait l'objet de deux visites d'inspection par le service préfectoral Sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation (DDCSPP) et 24 auto-contrôles réalisés par le laboratoire départemental de la Charente.
Par ailleurs, 51 audits ont été réalisés par les agents du service restauration dans les offices des cuisines satellites.

MAGASIN/LINGERIE/TRANSPORT - Un travail de fond a été réalisé sur l'organisation du magasin et de la lingerie afin de mettre en place une gestion de stock harmonisée et fiabilisée. En 2020, la crise sanitaire a conduit la DSETL à revoir le circuit des commandes et des livraisons afin de fluidifier les échanges et sécuriser la chaîne d'approvisionnement vers les services de soins.

Assurer la sécurité des patients et des professionnels

En matière de protection tonnerre et foudre, le paratonnerre de la MDUA a été déposé au cours des travaux de rénovation du bâtiment. Le paratonnerre des services généraux sera remplacé lorsque les travaux d'étanchéité des toits des services généraux seront programmés.

Par ailleurs, les travaux de rénovation du réseau Haute Tension Basse Tension du CHCC ont été menés en 2020 permettant de garantir la sécurité de l'alimentation et la distribution de l'électricité sur le site principal de La Couronne.

Afin de renforcer la sécurité routière sur le site principal du CHCC, des travaux d'aménagement ont été réalisés pour permettre une meilleure circulation des véhicules de livraison : création d'une voie de contournement permettant la desserte des services généraux (magasin et lingerie) et réaménagement des places de stationnement sur le parking de l'administration (2017). En 2019, la signalétique a été renforcée en intra-hospitalier afin d'alerter sur la limitation de vitesse à 30 km/h et signaler la présence de piétons. Enfin, les agents du CHCC en charge de missions de transport (service transport et service restauration) ont été équipés de tenues professionnelles haute-visibilité fluorescentes avec bandes réfléchissantes.

S'agissant de la sécurisation des accès, 11 bâtiments intra-hospitaliers et 3 structures extra-hospitalières ont été équipés d'un contrôle d'accès par badge soit plus de 200 portes avec serrures électroniques. Ces travaux de sécurisation des accès se poursuivront sur la période du projet d'établissement 2021-2025 pour les structures non équipées et les nouveaux projets immobiliers. Enfin, la DSETL va mener une étude relative au déploiement de la vidéoprotection sur le site intra-hospitalier de La Couronne en lien avec les propositions des unités de soins en matière de liberté d'aller et de venir et le projet de construction du bâtiment abritant le service Accueil et Sécurité.

En 2019, la DSETL a également rédigé le plan de sécurisation de l'établissement et mis à jour le volet technique et logistique de la procédure Plan blanc.

Améliorer l'environnement de la prise en charge : Maintenance et opération de travaux

En matière de travaux, la période 2016-2020 a été marquée par la poursuite des travaux de réhabilitation des bâtiments ayant vocation à accueillir l'ensemble des services d'admission du pôle de santé mentale adultes. L'étude du projet de relocalisation de l'ITEP « Les Légendes » a conduit la DSETL à envisager un projet d'ensemble permettant de rapprocher structure médico-sociale et service de pédopsychiatrie (Mikado). Enfin, le projet de construction des unités TED-TSA a été abandonné au profit d'une nouvelle stratégie de valorisation du patrimoine existant.

De manière globale, le CHCC affiche un programme d'investissement ambitieux qui se traduit par la mise en œuvre du schéma directeur immobilier intra-hospitalier et un programme de relocalisation des structures extra-hospitalières dans des locaux adaptés aux prises en charge ambulatoires (relocalisation du CMP Soyaux en 2019, acquisition de nouveaux locaux pour le CSAPA AGORA en 2020).

Conformément à la réglementation relative aux normes de construction et d'habitation, les travaux de mise aux normes d'accessibilité handicap dans l'établissement ont été poursuivis dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP).

S'agissant des travaux réalisés en régie ou sous-traités, depuis 2019 un tableau de bord a été élaboré afin d'échanger avec les services demandeurs lors des réunions trimestrielles organisées avec les pôles (chef de pôles, collaborateurs de pôle et cadres). Cet outil permet de suivre la programmation des chantiers dans les services en donnant des indications sur la description des travaux, le calendrier de réalisation du chantier, l'identité de l'entreprise en cas de sous-traitance et le coût prévisionnel et définitif des travaux.

En 2020, le CHCC a lancé plusieurs consultations dans le cadre du renouvellement de ses contrats de maintenance des installations techniques. L'analyse du besoin du CHCC a conduit la DSETL à élever son niveau d'exigence vis-à-vis de ses prestataires en imposant des outils de reporting fiables permettant de renforcer le suivi d'exécution des prestations pendant la durée des contrats, d'anticiper les besoins ultérieurs dans le cadre des futurs marchés et d'envisager le cas échéant l'internalisation de certaines missions (conduite des installations de chauffage des sites extra-hospitaliers, maintenance des extincteurs et des éclairages de sécurité).

MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre du projet d'établissement 2016-2020, le CHCC a posé les bases de son engagement en matière de développement durable (protection de l'environnement, achat et santé au travail).

En octobre 2016, un COPIL développement durable composé des membres de la direction et des collaborateurs de pôle a été mis en place. Parallèlement, un groupe projet a été constitué avec des professionnels volontaires, pour dynamiser la démarche institutionnelle et formuler des propositions d'action concrètes (diffusion d'un guide d'éco-responsabilité en 2019).

Limiter l'empreinte environnementale du CHCC

Le CHCC place le traitement des déchets au cœur de sa politique de développement durable. L'optimisation de la gestion des déchets et la recherche constante de nouvelles filières de recyclage ont marqué la période 2016-2020. Parmi les initiatives menées, le tri à la source des bio-déchets a été organisé à la cuisine, au self (installation d'une table de tri en 2018) et à l'internat. Par ailleurs, il existe aujourd'hui 23 filières de récupération des déchets qui permettent au CHCC de percevoir le montant de leur valorisation pour certaines d'entre elles (métaux, palettes, plastique).

Les efforts consentis pour réduire le volume des déchets au CHCC ont permis d'optimiser le nombre de rotation des camions collecteurs et par conséquent de limiter les émissions de gaz à effet de serre liés au transport des déchets.

Les techniques de lavage et d'entretien des véhicules du parc automobile du CHCC ont évolué afin de participer à la préservation de l'environnement : création en 2016 d'une plateforme de lavage avec séparateur d'hydrocarbures, suppression des aérosols pour l'entretien des plastiques dans l'habitacle des véhicules, suppression des bombes de dégivrage remplacées par des gratte-vitres.

S'agissant de la mobilité, deux démarches ont été engagées par la DSETL : en 2019 réalisation d'un audit de la gestion du parc automobile en lien avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et en 2020 lancement de l'élaboration du plan de mobilité de l'établissement dans le cadre d'un accompagnement financé par la communauté d'agglomération du Grand Angoulême. Ces actions seront poursuivies dans le cadre du projet de la DSETL pour 2021-2025.

Développer la politique d' « Achat durable »

En 2019, le CHCC, en tant qu'établissement partie du GHT Charente et partie prenante de la fonction achat mutualisée, a adhéré à l'Association œuvrant pour le développement durable et la transformation écologique du secteur sanitaire et médico-social en Nouvelle Aquitaine. L'objectif de cette association est de fédérer les établissements de santé de la région autour de principes partagés et d'actions communes. Les responsables et référents achats du GHT ont été sollicités pour échanger et favoriser les échanges de bonnes pratiques avec leurs homologues régionaux.

Soucieux de favoriser l'accès des entreprises locales à la commande publique, le CHCC a notamment adhéré en 2019 au groupement d'achats régional de denrées alimentaires GARA, coordonné par le centre hospitalier de Dax. Ce groupement a notamment pour ambition de valoriser les producteurs locaux et les labels de qualité mais également de privilégier les productions issues de l'agriculture biologique.

Le CHCC a pour ambition d'atteindre les objectifs du Plan national d'action pour les achats publics durables. Plusieurs initiatives concrètes vont dans ce sens : achat de deux véhicules électriques, intégration de critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics (points attribués sur la performance de développement durable de l'entreprise dans la note technique - modes de production, emballages, circuits d'approvisionnement…).

Santé au travail : actualiser le plan de prévention des risques liés à l'amiante

Conformément à la réglementation en vigueur, le Dossier technique amiante (DTA) est mis à jour régulièrement en prenant en compte les informations collectées à l'occasion de la réalisation des diagnostics avant travaux en matière d'amiante.

Plusieurs opérations de désamiantage ont été menées au cours de la période 2016-2020 :
le bâtiment G (Font-Roi) et le CMP Cognac en 2016, le bâtiment D3 en 2017 et la Maison des usagers et des accompagnants en 2018.

Les professionnels des services techniques ont suivi des formations spécifiques dédiées à l'intervention en milieu amianté (14 agents formés opérateurs de chantier amiante sous-section 4 et 4 agents formés encadrement technique sous-section 4).

AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION ET DU CIRCUIT DE L'INFORMATION ENTRE LES SERVICES DE LA DSETL ET LES SERVICES « CLIENTS »

Circuit de la demande de biens et services

Conformément aux objectifs fixés dans le cadre du projet d'établissement 2016-2020, la DSETL a procédé en 2017 à la dématérialisation des commandes de fournitures ponctuelles, des demandes de travaux-réparations et des réservations de véhicule du pool administration. En 2020, en raison du contexte sanitaire et des difficultés d'approvisionnement et de gestion des stocks dans les services, la DSETL a dématérialisé le processus de commande des produits d'épicerie, des produits à usage unique, des produits d'entretien et d'hôtellerie et des fournitures de bureau.

Communication avec les services « clients »

Afin de garantir l'efficacité de ses prestations en tant que direction support mais également de renforcer les échanges et le partage d'informations avec les services de soins, la DSETL programme depuis 2019 des réunions trimestrielles avec les pôles. Ces réunions rassemblent les cadres des services de soin et l'encadrement technique et logistique de la DSETL afin d'échanger sur les demandes d'investissement, la programmation des chantiers de rénovation des services et les difficultés rencontrées en matière d'hôtellerie (restauration, magasin, lingerie et transport).

Les échanges entre le service restauration et les services de soins ont été favorisés grâce au relais des référents nutrition. Les réunions organisées avec la diététicienne de l'établissement et les référents nutrition des services de soins ont permis de dégager des pistes d'amélioration de la qualité des prestations repas.

Afin de donner plus de visibilité aux actions de la DSETL et à l'actualité des services qui la composent, près de 72 articles ont été diffusés dans l'AJASSE entre 2016 et 2020.

La DSETL s'est appropriée la culture des événements indésirables (EI) à travers sa participation aux cellules d'analyse des EI, en veillant à apporter aux services de soins une réponse rapide, intelligible et circonstanciée en cas de dysfonctionnements techniques ou logistiques.

AXES STRATÉGIQUES DÉFINIS POUR LA PÉRIODE 2021-2025

Dans le cadre du projet d'établissement 2021-2025, l'action de la Direction des services économiques techniques et logistiques portera sur trois axes stratégiques majeurs relatifs à la mise en œuvre de la politique immobilière du CHCC, au confort et à la qualité de vie hôtelière du patient/résident et à l'intensification des actions du CHCC en matière de développement durable.
La DSETL s'inscrit dans ces trois domaines dans une démarche d'amélioration continue au service de la prise en charge des patients et résidents dans une logique d'anticipation des besoins et d'accompagnement auprès des services de soins.
Le Projet patrimonial, hôtellerie et logistique 2021-2025 s'appuie sur les enseignements tirés des actions menées au cours des précédents projets d'établissement mais également sur les conclusions formulées par le groupe de travail « Qualité de vie et confort hôtelier ». Ce groupe de travail a œuvré dans le cadre de la préparation du projet d'établissement, en privilégiant une approche opérationnelle fondée sur l'organisation de rencontres avec les patients/résidents et les soignants. Cette démarche participative a favorisé l'expression de l'expérience patient/résident et permis d'identifier des pistes d'actions concrètes.

DÉCLINAISON DE CES AXES EN ACTIONS

Axe stratégique n°1 : Mise en œuvre de la politique immobilière du CHCC : un développement au service de la modernisation et de la valorisation du patrimoine du CHCC

Le plan pluriannuel d'investissement du CHCC est ambitieux et traduit la stratégie immobilière institutionnelle. Elle repose sur la mise en œuvre du schéma directeur immobilier intra-hospitalier et d'un programme de relocalisation des structures extra-hospitalières dans des locaux adaptés à la prise en charge ambulatoire. Plusieurs opérations de valorisation du patrimoine foncier du CHCC sont également à l'étude pour répondre aux besoins des professionnels de l'établissement.

Action 1 : Mettre en œuvre le schéma directeur immobilier intra-hospitalier

Présenté aux instances au printemps 2019, le schéma directeur immobilier intra-hospitalier a évolué pour prendre en compte les besoins tirés du projet d'évolution de l'hôpital mais également la décision du transfert de l'unité de soins du Logis dans des locaux plus adaptés.

Conformément aux engagements pris par la Direction dans le cadre du PGFP 2021-2029, le programme de travaux envisagé sur la période 2021-2025 comprend les opérations suivantes :

- Mise en service du bâtiment D3 permettant de regrouper 3 des 4 services d'admission de psychiatrie adultes (Dali, Matisse et Moreau de Tours) dans un même ensemble architectural (2021) ;
- Construction du DITEP et de l'extension de Mikado (2021-2025) ;
- Réhabilitation/construction d'unités pour les patients TED TSA (Sésame, Le Logis et Janet) en lien avec le projet de soins (2022-2025) ;
- SSR Addictologie (2024-2025) ;
- Extension du centre d'addictologie pour le projet sevrages complexes (2024-2027) ;
- Réhabilitation et extension du bâtiment abritant l'unité de moyen séjour Calypso (2024-2027).

Ces projets structurants pour le CHCC auront un impact significatif sur les conditions de prise en charge des patients et des usagers mais également sur les conditions de travail du personnel médico-soignant. Ces travaux permettront une mise en conformité des conditions d'hébergement et de soins au CHCC et participeront au renforcement de son attractivité en termes d'accueil et d'offre de soins.

Services associés : Direction (choix stratégiques), Services techniques (conception, consultation, exécution des travaux), Services de soins utilisateurs (recueil des besoins).

Calendrier : 2021-2025

Modalités d'évaluation et indicateurs : Planning des travaux et nombre d'opérations de travaux réceptionnées sur la période 2021-2025.

Action 2 : Relocaliser les structures extra-hospitalières dans des locaux adaptés aux prises en charge ambulatoires

Conscient de l'inadéquation des conditions d'accueil et de prise en charge dans certaines structures extra-hospitalières, la DSETL a entrepris un travail de recherche de nouveaux locaux et programmé des travaux de réhabilitation nécessaires à la relocalisation des unités de soins.

Conformément aux engagements pris par la Direction, le programme de relocalisation et de travaux associés comprend les projets suivants :

- CSAPA AGORA (2022-2023);
- CMP Adultes de Barbezieux (2022-2025) ;
- CMP Adultes Ruffec (2022-2025) ;
- CMP Enfants d'Angoulême (2022-2025) ;
- CREHAB'16 (2023-2025).

Services associés : Direction (choix stratégiques), Services techniques (recherche des locaux, conception, consultation, exécution des travaux), Services de soins utilisateurs (recueil des besoins).

Calendrier : 2021-2025

Modalités d'évaluation et indicateurs : Nombre d'unités de soins relocalisées.

Action 3 : Valoriser le patrimoine foncier du CHCC

Le CHCC dispose d'un patrimoine foncier conséquent qui lui permet d'envisager des partenariats et des projets innovants.

Plusieurs projets sont d'ores et déjà à l'étude et devraient pouvoir se concrétiser par des propositions et des actions concrètes permettant de valoriser les espaces inexploités sur le site de La Couronne :

- *Aménagement de la zone de Breuty - campus universitaire de La Couronne (2021-2025)* Un comité de pilotage et un comité technique associant le CHCC, la faculté de Poitiers, le Grand Angoulême, la mairie de la Couronne, le CESI et les IFSI-IFAS, se sont réunis en 2019 et 2020 pour poser les bases d'un vaste plan de réaménagement de la zone de Breuty. Cette démarche collective doit permettre de valoriser le patrimoine foncier inexploité du CHCC au service d'un projet global visant à renforcer l'attractivité du campus universitaire et à déstigmatiser l'environnement hospitalier psychiatrique. La reconstruction du bâtiment Accueil et sécurité s'inscrit dans le cadre de ce projet qui s'intéresse tout particulièrement aux flux de personnes (étudiants, professionnels et usagers du centre hospitalier) sur le site ;

- *Opération de rénovation et réhabilitation du Moulin (2022-2025)*
  Laissé à l'abandon depuis plusieurs dizaines d'années, le Moulin du centre hospitalier situé près de l'Escape et de l'internat, menace de s'effondrer. En 2020, un projet de réhabilitation a été initié en partenariat avec le CESI qui en a fait un véritable sujet d'étude pour ses ingénieurs en formation. Ce travail doit aboutir en 2021 à la proposition des plusieurs scenarios de réhabilitation ;
- *Projet de nouvel internat (2022-2023)*
  Un groupe de travail sera mis en place en 2022 pour élaborer un projet de relocalisation de l'internat en lien avec les nouveaux besoins et les retours d'expériences des différentes sessions d'internes.

Services associés : Direction (choix stratégiques), Services techniques (participation aux groupes de travail, conception et exécution des travaux).

Calendrier : 2021-2025

Modalités d'évaluation et indicateurs : Nombre de réunions des groupes de travail, nombre d'opérations de travaux réalisées.

Axe stratégique n°2 : Adaptation des prestations hôtelières aux besoins des patients et résidents pour garantir un meilleur niveau de confort et de qualité de vie au cours de leur prise en charge hospitalière

La crise sanitaire qui a impacté le CHCC en 2020 a donné de la visibilité aux métiers de l'hôtellerie et de la logistique et démontré l'importance de leur implication dans le fonctionnement du service public hospitalier. La DSETL envisage plusieurs actions structurantes qui traduisent un haut niveau d'exigence en matière de conditions d'accueil hôtelier pour les patients et les résidents du CHCC. Cet axe stratégique suppose la mobilisation de l'ensemble des professionnels de la DSETL au service et à l'écoute des besoins des patients/résidents mais également l'implication et la responsabilisation des services de soins dans l'application et le suivi des procédures relatives aux prestations d'hôtellerie.

Action 1 : Professionnaliser la fonction hôtelière

La fonction hôtelière à l'hôpital rassemble l'ensemble des services dont les prestations participent à la définition de l'environnement de vie du patient. Tous les professionnels de la DSETL, de par leurs activités techniques, logistiques ou administratives, ont un impact sur cet environnement et le niveau de qualité des conditions matérielles d'accueil, de confort et de sécurité au sein de l'établissement. La professionnalisation de la fonction hôtelière est enjeu majeur pour assurer un haut niveau de qualité. Elle implique de mettre en œuvre l'informatisation de la gestion des prestations, de renforcer les missions et les compétences des agents dans leurs domaines d'intervention mais également d'assurer le suivi et l'évaluation régulière de la qualité de ces prestations en prenant en compte l'avis et les remarques du patient/résident.

Plusieurs projets sont identifiés dans le cadre de la réalisation de cet objectif :

- La mutualisation de la gestion des stocks entre le magasin et la lingerie et l'harmonisation des pratiques et du suivi des commandes/sorties de stock. Ce projet comprend la montée en compétence des agents en matière de gestion des stocks notamment via la formation aux nouveaux outils de gestion dans le cadre du déploiement de la solution administrative MAGH2 (2021-2022).
- L'augmentation des fréquences de livraison et le transfert de la responsabilité de la gestion des stocks des unités de soins aux agents du magasin et de la lingerie via la mise en place d'une équipe d'intendance (2022).
- L'informatisation de la chaîne de production alimentaire. L'objectif est de gagner en performance et en sécurité, de la commande des denrées alimentaires à la distribution des repas, via la mise en place d'une GPAO (gestion de la production assistée par ordinateur) mais également une gestion informatisée des commandes de repas (2021-2023).
- Le renforcement de la coopération avec le Centre hospitalier d'Angoulême en matière de mutualisation des bonnes pratiques et portage de projets communs (2021-2025).
- La désignation d'un Référent hôtellerie au sein de la DSETL chargé de suivre l'ensemble des actions menées en matière de prestations hôtelières et d'évaluer leur impact en matière de satisfaction patients/résidents pour garantir le niveau de confort et de qualité hôtelière attendue (2021).

Services associés : Services économiques, Magasin, Lingerie, Transport, Restauration.

Calendrier : 2021-2025

Modalités d'évaluation et indicateurs : Mise en place d'un tableau de bord de suivi des actions.

Action 2 : Élaborer et mettre en œuvre une politique de restauration en cohérence avec les enjeux actuels en matière de nutrition et les envies des patients et résidents

L'alimentation joue un rôle fondamental en milieu hospitalier car elle s'inscrit dans la prise en charge thérapeutique des patients. La prestation de restauration est l'un des piliers du confort et de la qualité de vie des patients durant leur séjour hospitalier, elle doit par conséquent s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. L'objectif poursuivi par la DSETL dans ce domaine consiste à équilibrer la performance économique de la production de la cuisine centrale tout en diversifiant autant que possible l'offre alimentaire pour les patients et les résidents.

Trois axes de travail sont envisagés au cours du projet d'établissement 2021-2025 :

- Travailler sur le goût des préparations culinaires : développer la cuisson lente de nuit, associer les services de soins et les patients à la dégustation des préparations, rechercher des prestations spécifiques pour les patients en situation de perte d'appétit ou ayant des difficultés pour consommer (manger-main, présentation des repas, vaisselle…), former les agents du service restauration à l'amélioration des qualités organoleptiques des préparations culinaires ;
- Renforcer les actions conjointes avec les services de soins : commissions des menus, participation d'un cuisinier aux ateliers culinaires thérapeutiques, animations de cuisine mobile dans les services ;
- Poursuivre la démarche partenariale engagée dans le cadre du groupe restauration du GHT et favoriser la mutualisation des bonnes pratiques avec le GIP Restauration de l'Angoumois.

Services associés : Direction, Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition, Service Restauration, Diététicienne

Calendrier : 2021-2025

Modalités d'évaluation et indicateurs : Nombre de réunions de dégustation, nombre de projets réalisés en lien avec les services de soins, nombre d'agents formés à l'amélioration des qualités organoleptiques des préparations culinaires, nombre de réunions organisées avec les responsables restauration du GHT et nombre de projets portés en commun.

Action 3 : Garantir un environnement hôtelier adapté aux besoins des patients et résidents

La DSETL inscrit cette action dans la continuité des mesures déjà engagées dans ce domaine depuis plusieurs années. L'objectif est d'aller plus loin dans la démarche en s'appuyant sur les propositions issues du groupe travail « Qualité de vie et confort hôtelier » et l'expérience patient/résident. L'atteinte des standards hôteliers constitue le socle de cette action mais il s'agit également de tenter d'adapter l'environnement hôtelier aux différents modes de prise en charge.

Plusieurs sous-actions sont identifiées pour la période 2021-2025 :

- Proposer des solutions aux nuisances environnementales (bruit, lumière, chaleur…) ;
- Aménager les espaces de vie de manière à préserver le respect de l'intimité et de la dignité des patients et résidents (limiter fortement les hébergements en chambre à deux lits, équiper toutes les chambres de verrous de confort, supprimer les hublots aux portes…) ;
- Proposer des aménagements ou des services pour lutter contre l'ennui des patients et résidents (aménagement des espaces extérieurs, installation de structures sportives, mise à disposition de solutions multimédias…) ;
- Renforcer le sentiment de sécurité du patient/résident (mise en œuvre d'une étude dédiée à l'extension du dispositif de vidéoprotection en lien avec la thématique de la liberté d'aller et de venir des patients et les unités « ouvertes ») et renforcer les actions de formation sécurité incendie à destination des professionnels de santé.

Services associés : Services économiques et techniques, Services de soins, Patients et résidents

Calendrier : 2021-2025

Modalités d'évaluation et indicateurs : Suivi assuré par le référent hôtellerie de la DSETL, nombre d'actions en faveur de la réduction des nuisances environnementales, nombre d'actions en faveur de la préservation de l'intimité et de la dignité, nombre de réalisations en matière d'aménagement des espaces de vie, résultats des enquêtes de satisfaction auprès des patients et des résidents.

Axe stratégique n°3 : Poursuite et intensification des engagements du CHCC en matière de développement durable : construire l'hôpital durable de demain

La DSETL souhaite relever le défi d'un hôpital durable en se fixant des objectifs et en mettant en œuvre des solutions concrètes pour les atteindre. En lien avec le COPIL Développement durable, l'idée est de mettre en œuvre une politique axée sur la réduction de l'impact environnemental des activités du CHCC mais également de s'engager pour la protection de l'environnement et la biodiversité en répondant à des critères de certification et/ou des labels environnementaux.

Action 1 : Conforter l'engagement du CHCC en matière de réduction des gaz à effet de serre pour participer à l'effort de neutralité carbone

Plusieurs sous-actions doivent contribuer à atteindre l'objectif fixé :

- Étendre le bilan carbone aux émissions indirectes en amont et en aval des activités l'établissement (BEGES SCOPE 3)
  Conformément à la réglementation en vigueur relative au bilan carbone des établissements publics, le CHCC réalisera son diagnostic triennal des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) en 2022 à partir des données d'activités de 2021. La mise à jour du BEGES en 2018 répondait à l'obligation réglementaire de prendre en compte les émissions directes et indirectes associées à l'énergie (SCOPES 1 et 2). En 2022, le CHCC envisage d'aller plus loin dans cette démarche en évaluant également les autres émissions indirectes qui peuvent représenter plus de 80% des émissions de gaz à effet de serre (achats de biens et services, trajets professionnels, déchets, transport de marchandises…).
- Optimiser le transport et favoriser la mobilité durable
  Plusieurs initiatives majeures seront développées sur la période 2021-2025 notamment l'élaboration du plan de mobilité de l'établissement, la rationalisation de la gestion du parc automobile du CHCC et la poursuite des actions favorables aux modes de transport vert (plateforme de covoiturage, acquisition de véhicules et vélos électriques, création de parkings à vélos sécurisés, aménagement de pistes cyclables…).
- Lancer la démarche « Eco énergie tertiaire »
  La déclinaison opérationnelle de la loi Elan au secteur tertiaire impose une obligation d'action en matière de réduction des consommations d'énergie pour tous les bâtiments de plus de 1 000 m² (réduction de 40% d'ici 2030, 50% à horizon 2040 et 60% en 2050). La DSETL va mettre en place un groupe de travail technique dédié afin de réaliser un diagnostic de la gestion de notre patrimoine bâti, définir une stratégie et mettre en place un plan d'actions . Les projets de travaux de construction et/ou de réhabilitation devront prendre en compte un certain nombre de paramètres : anticiper les impacts environnementaux de l'exploitation des bâtiments dès la phase de programmation des projets, travailler sur la réduction des impacts du chantier, envisager une consommation énergétique rationalisée, optimiser la gestion des flux des personnes, sélectionner des revêtements performants…

Services associés : Direction, Services économiques, techniques et logistiques, Services de soins.

Calendrier : 2021-2025

Modalités d'évaluation et indicateurs : réalisation du BEGES 2021 (SCOPE 1-2 et 3), évolution des indicateurs relatifs aux émissions directes et indirectes, diffusion du plan de mobilité, nombre d'actions menées en faveur des modes de transports verts, nombre de réunions du groupe de travail technique « Éco énergie tertiaire », indicateurs de suivi de la démarche « Éco énergie tertiaire »

Action 2 : Intégrer la démarche de développement durable dans les prestations d'hôtellerie

La réalisation du bilan carbone de l'établissement en 2022 permettra de dégager des pistes d'actions concrètes afin de réduire l'emprunte carbone de l'établissement an amont et en aval de son activité. Les prestations hôtelières proposées par la DSETL devront s'adapter pour tirer les enseignements de ce diagnostic mais également prendre en compte les préoccupations éco-citoyennes des patients, des résidents et des professionnels de l'établissement.

Plusieurs initiatives sont à l'étude dans ce domaine :

- Développer une approche en cycle de vie des produits et des services dans les marchés publics et définir un critère d'éco-responsabilité dans l'ensemble des procédures d'achat de l'établissement

en lien avec le GHT (2021-2025) ;

- Mettre en place un sourcing axé sur la recherche de produits et services favorables à la santé environnementale : identifier les perturbateurs endocriniens dans les objets du quotidien, les produits ménagers et cosmétiques, privilégier les produits et services éco-labellisés (2021-2025) ;
- Favoriser l'économie circulaire : réparer avant d'acheter, mise en place d'un « point récup' » et bennes de recyclage dans des espaces communs, organisation d'une journée dédiée à une grande opération de tri des déchets et des encombrants (2022-2023) ;
- Systématiser le nettoyage à la vapeur des équipements des services logistiques (2023) ;
- Élaborer des menus bas carbone (2022) ;
- Permettre aux patients et résidents de participer au tri des déchets (ordures ménagères, papier, mégots…) dans leurs espaces de vie intérieurs et extérieurs (2022) ;
- Organiser une journée dédiée au développement durable impliquant patients, résidents et professionnels de l'établissement (2022-2025).

Services associés : Direction, Services économiques, techniques et logistiques, Restauration, Services de soins.

Calendrier : 2021-2025

Modalités d'évaluation et indicateurs : Nombre de démarches de sourcing engagées en lien avec la santé environnementale, nombre d'actions mises en place favorisant l'économie circulaire, nombre de menus bas carbone, nombre d'actions menées en lien avec les patients, nombre de journées/opérations développement durable organisées dans l'établissement.

Action 3 : Poursuivre les actions en faveur de la protection et de la valorisation de l'environnement naturel du CHCC

Le Centre hospitalier Camille Claudel bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel représentant plus de 68 hectares dont 19 hectares de forêts et 20 hectares d'espaces verts. Au cours du précédent projet d'établissement, la DSETL s'est fortement engagée pour conserver la qualité de l'entretien des espaces communs extérieurs et a mené plusieurs actions en faveur de la protection de l'environnement : gestion différenciée des espaces, abandon du traitement par pesticides, développement de l'espace test avec Les Champs du Partage. La DSETL souhaite approfondir cette démarche en mettant en œuvre des actions favorables à la conservation et au renouvellement de la biodiversité sur le site.

Cinq projets sont à l'étude et devraient se réaliser sur la période 2021-2025 :

- Favoriser l'entretien écologique des espaces verts en développant l'éco-pâturage (2021);
- Renouvellement de la peupleraie dans le cadre de l'engagement du CHCC à la certification PEFC Nouvelle Aquitaine « promouvoir la gestion durable de la forêt » (2021) ;
- Réalisation d'un diagnostic des espaces verts, boisés et milieu aquatique (La Charreau) du site principal de La Couronne afin de prioriser les actions à mener en termes de création d'habitats favorables à la biodiversité autochtone (2022) ;
- Création d'écospots sur le site principal du CHCC et expérimentation d'un jardin/parcours thérapeutique et pédagogique dans les espaces communs extérieurs (2022-2023);
- Poursuite des travaux d'étude et de réalisation d'un aménagement paysager sur le site du Campus universitaire et du CHCC (2021-2025).

Services associés : Direction, Services techniques, Services de soins.

Calendrier : 2021-2025

Modalités d'évaluation et indicateurs : Superficie des espaces réservés à l'éco-pâturage, superficie des parcelles forestières relevant de la gestion forestière durable, réalisation d'un diagnostic de biodiversité, nombre d'écospots créés, suivi des actions menées dans le cadre du COPIL Aménagement du campus.

CENTRE HOSPITALIER

Camille Claudel

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE DE LA CHARENTE

Route de Bordeaux
CS 90025
16400 LA COURONNE

Conception, graphisme : Service de la communication du CHCC